



COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

3 octobre 2012

Premier bilan de la chasse haute 2012

(IVS).- Au terme de la chasse haute 2012, le Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) est globalement satisfait des résultats obtenus par les chasseurs. Il salue tout particulièrement l'attitude responsable dont ces derniers ont fait preuve et les remercie de leur collaboration. A l'exception des prélèvements de cerfs, les résultats de la chasse haute 2012 correspondent grosso modo aux pronostics émis par le SCPF.

Chez le chamois, les prélèvements se montent à 2'780 bêtes, soit 1'243 dans le Haut Valais et 1'537 dans le Valais romand. Ceci signifie une baisse globale d'environ 260 unités par rapport à la saison 2011. La diminution des tirs est légèrement plus marquée dans le Haut Valais (-140 chamois) que dans le Valais romand (-120 chamois). Pour autant celle-ci n'est pas liée à une seule région, mais concerne effectivement différentes sous-unités régionales de gestion, réparties sur tout le canton.

Pour le chevreuil, le prélèvement des chevrettes s'élève à 437 unités alors qu'il se situait à 408 bêtes en 2011. L'augmentation des tirs a eu lieu dans le Haut Valais alors que dans le Valais romand on observe une légère diminution des prélèvements. S'agissant du chevreuil, une appréciation plus fine pourra intervenir à la fin de la chasse au brocard (20.10.2012), lorsque les tirs de brocards seront connus.

Avec 1'350 animaux tirés, la chasse au cerf n'a pas donné les résultats escomptés (environ 1'450 unités). La baisse des prélèvements par rapport à 2011 est de l'ordre de 390 bêtes. On peut principalement l'imputer à une météo peu favorable, avec des températures plutôt élevées et au foehn qui a soufflé durant la deuxième semaine de chasse. A ces éléments s'ajoute un début de rut plutôt tardif. Ces paramètres ont incité les cerfs à se cantonner dans des espaces plus frais et à minimiser leurs déplacements, avec pour corollaire une diminution des opportunités de tirs, en particulier du côté des cerfs mâles.

Cependant, avec le prélèvement de 728 femelles sur l'ensemble du canton, le plan de tir des femelles est globalement atteint. Par contre dans les régions Aletsch-Goms, Hérens-Sevanne et Entremont, le nombre de femelles prélevées s'avère pour partie légèrement inférieur à la planification. Cela étant et comme chaque année, les gardes-chasse professionnels vont encore procéder à quelques tirs d'assainissement, de sorte à retirer une grosse cinquantaine de bêtes (animaux chétifs et prévention des dégâts). Et comme d'ici à la fin de l'année, les chasseurs titulaires d'un 40^{èmes} permis qui l'ont souhaité, vont encore pouvoir prélever une quarantaine de cerfs mâles, les objectifs de cette chasse seront atteints.



Pour assurer l'équilibre entre forêt et gibier tel que requis par les législations y relatives, de sorte à garantir via un rajeunissement naturel la fonction protectrice de nos forêts, la pression de chasse sur l'espèce cerf doit impérativement être maintenue, voire accrue dans certaines régions. Le SCPF va dès lors étudier la possibilité d'agrandir des volets de réserves existants et examiner la possibilité d'en créer de nouveaux, en particulier dans les régions susmentionnées. Pour le futur et dans l'éventualité où la planification de la chasse ne serait pas atteinte de manière significative, l'instrument de la chasse spéciale va également être réétudié. Le cas échéant, il sera mis en place conformément à l'article 16 de l'arrêté quinquennal en vigueur.

On peut encore signaler que jusqu'ici 14 sangliers ont été abattus pour l'ensemble du canton.

Pour de plus amples informations

Peter Scheibler, chef de Service SCPF - 079 355 39 03, dès 12.30 heures

Jacques Blanc, adjoint SCPF - 079 355 39 01